

Présentation

Natif de Saint-Adelme (Matane), Nestor Turcotte a œuvré dans l'enseignement pendant plus de trente-cinq ans. De la septième année du cours primaire jusqu'à l'université. Il a passé la majeure partie de sa carrière à dispenser l'enseignement de la philosophie au Collège de Matane. Nestor Turcotte est détenteur d'une maîtrise en philosophie de l'Université Laval et d'un baccalauréat en théologie de l'Université du Québec à Rimouski.

Retraité de l'enseignement depuis 1996, il occupe tous ses loisirs à écrire, lire et voyager. Sa bibliothèque personnelle compte plus de 5000 ouvrages. Encore aujourd'hui, il livre sa pensée, son expérience, en rencontrant, toujours bénévolement, les jeunes des écoles polyvalentes de sa région afin de leur transmettre son expérience et sa pensée.

Les questions métaphysiques et morales ont occupé une grande partie de son champ de recherche. Conférencier invité, il a donné et donne toujours de multiples entretiens sur différents sujets : questions morales, questions sociales et questions politiques.

Les sujets et les interrogations soulevés par le phénomène des «accommodements raisonnables» le questionnent beaucoup. Il apporte ici un éclairage personnel qui, l'espère-t-il, pourra aider à orienter la réflexion de tous et chacun.

Le devoir de ne pas disparaître

Nestor Turcotte
Philosophe

Mémoire présenté à la commission Bouchard-Taylor sur les «accommodements raisonnables»– Hôtel Rimouski et Centre des Congrès, 1^{er} de 2 octobre 2007.

MÉMOIRE

*«Nous ne sommes ni inconscients, ni ignorants;
nous sommes tout simplement ignorants.»*

(Fernand Dumont)

C'est un truisme d'affirmer que l'homme est un animal social. La vie en société n'est cependant pas toujours facile. Si la société dans laquelle on vit est homogène, issue d'horizons et de buts facilement conciliables, l'exercice devient habituellement source d'harmonie, de paix, de concorde et surtout de convivialité. Si la société est hétérogène, issue d'horizons divers, ayant des particularités diverses ou multiples, l'exercice s'avère parfois plus difficile, voire impossible.

La société québécoise de mon enfance était homogène : même culture, même religion, même vie campagnarde, même vie sociale. Seule la politique divisait la population. Elle la divise encore, mais pour des raisons autres que celles de mon enfance. Jadis on se divisait entre rouges et bleus. Aujourd'hui, on se divise entre fédéralistes et séparatistes. Mais, on se divise toujours. Et je ne vois pas le jour où on célébrera la réunion des factions.

La société québécoise de ma future vieillesse s'annonce beaucoup moins homogène, beaucoup plus bigarrée : cultures différentes, multiplication des groupes religieux - il y en a plus de 800 présentement au Québec - vie urbaine déshumanisée et anonyme, diversité des pratiques dans la vie sociale. Le voisin de jadis avait la même culture que la mienne, la même langue, la même religion. Cela n'existe presque plus. Le voisin d'aujourd'hui ne parle pas la langue de mes ancêtres, pratique une religion différente de la mienne, a des coutumes et pratiques sociales qui me désarçonnent parfois, me déstabilisent dans ma tranquille vision des choses.

Le Québec est devenu une grande terre d'accueil. Tout comme l'étranger que chacun invite à sa table, l'émigrant perturbe les habitudes de la maisonnée, questionne et interroge sur les façons de faire de chacun, dérange, monopolise trop parfois, déplace et modifie certaines réalités ancrées dans nos vies régulières. Personne ne peut plus vivre comme s'il n'était pas là. Personne ne peut vivre en faisant semblant que l'étranger n'est pas venu.

L'intégration s'impose. Mais accepter l'intégration de l'autre ne signifie pas cesser d'être ce que l'on est pour lui donner tout l'espace vital, allant jusqu'à renier les fibres ancestrales qui ont tissé l'histoire commune de la nation québécoise. Personne ne se rend service en niant ce que chacun est pour accommoder l'autre. L'autre qui est venu, ne demande pas qu'on lui cède toute la place. Il ne demande qu'une chose : prendre la sienne, en harmonie avec celui qui a la gentillesse de lui en donner une.

1. L'expression «accommodements raisonnables»

«Tout commence par une définition», a dit un grand philosophe contemporain. Définir, c'est déterminer d'une façon exacte ce qu'est une chose. Définir, c'est délimiter un territoire, mettre des balises, ne dire et n'écrire que ce qu'il faut dire et écrire sur la chose en question afin que chacun se sente à l'aise dans les propos tenus par tous et ne fasse pas dire à ce qu'on a voulu dire, bien plus que ce que nous voulions en dire.

Pour tenter de régler le problème épineux du vivre-ensemble québécois, quelqu'un a trouvé la géniale expression fourre-tout «d'accommodements raisonnables». Pour mieux se comprendre, un coup d'œil au dictionnaire. S'accommoder, c'est s'arranger, trouver un *modus vivendi*. Vivant seul sur une île, les accommodements apparaîtraient inutiles. Les accommodements se vivent avec un autre ou avec d'autres. On y arrive par l'intelligence et non à un coup de massue. Penser fait toujours la grandeur de l'homme.

Pour compliquer la chose au Québec, -société distincte oblige- on a accolé le mot «raisonnable» au mot «accommodement». Le mot «raisonnable», faut-il le souligner, renvoie à la raison. Fallait-il ajouter ce mot, de crainte que chacun fasse des arrangements qui ne soient pas raisonnables? Si on s'arrange en ne s'occupant pas des raisons qui nous mènent à le faire, on n'arrange pas grand-chose. On déplace tout simplement un problème sans le régler. On capitule quelque part. On plie l'échine en taisant la palette des couleurs principales qui doivent primer dans la fresque collective. On ne livre pas l'harmonie du tableau. On barbouille et on expose le résultat en espérant que personne ne remarquera «l'arrangement déraisonnable».

Toute la vie humaine est composée d'arrangements ou d'accommodements. On s'accommode d'un chien qui jappe trop souvent la nuit, du zélé qui passe sa tondeuse un dimanche matin, des odeurs de sauces à spaghetti qui montent jusqu'au dernier étage du building où on habite, des cris matinaux du dernier nourrisson de l'étage d'en haut, du

bâillement désobligeant du monsieur qui déconcentre le conférencier qui traite un sujet philosophique, du jeune excité qui fait crisser ses pneus en essayant sa nouvelle «minoune», du jeune homme qui, par exhibitionnisme, fait pétarader sa nouvelle moto au coin de la rue. On s'accommode à toutes sortes de petites choses qui viennent ennuyer notre train-train de vie quotidienne. On ne songe pas à déranger toute la rue, le quartier, la province, pour demander que cessent ces petits inconvénients de la vie ordinaire. On s'accommode, même si les comportements sont jugés parfois...déraisonnables. On laisse faire et on continue à lire Pascal, Sénèque ou Aristote.

Il est cependant plus difficile de s'accommoder avec quelqu'un qui touche aux fibres mêmes de notre existence humaine : traditions, coutumes, croyances, vie religieuse. Ce qui prouve que l'être humain ne vit pas uniquement de valeurs matérielles. Il a besoin d'un supplément d'âme. Tout être humain possède une dimension morale, intellectuelle et religieuse. La dernière se vit habituellement dans le silence, le recueillement et quelques manifestations extérieures. Ceux qui affirment ne pas avoir de vie religieuse passent une bonne partie de leur temps à en parler ou à lire et écrire sur le sujet. Nietzsche, et bien d'autres qui l'ont imité, en sont la preuve concrète. «*Le cœur de l'homme est insondable*», dit l'Écriture.

L'homme est un animal religieux comme le castor est une bête à poils. J'ai suffisamment roulé sur la planète pour m'en convaincre. L'athéisme d'État de l'ancienne Union soviétique s'est soldé par un échec. Contraints de ne pas croire par la force de la propagande ou l'humiliation des goulags, les nouveaux Russes retrouvent maintenant, dans leurs écrits et leurs pratiques, ce que les structures politiques les ont empêchés de manifester ouvertement pendant des décennies. La disparition des symboles et des signes religieux n'a pas altéré la foi de ces chrétiens orthodoxes enfermés et martyrisés dans les camps de la mort. Ils viennent de finir la construction de la fameuse basilique orthodoxe de Moscou que le régime stalinien avait anéantie. On n'efface pas facilement la mémoire d'un peuple.

Il est donc illusoire de croire, qu'en faisant disparaître sur le territoire du Québec tout signe religieux dans la sphère publique, l'harmonie s'établira dans tous les cœurs comme une symphonie sortie du néant. Que les heurts s'élimineront comme par enchantement. Les symboles et les signes religieux marquent «l'humanité» de l'être humain. Ils sont indéradicables. Ils sont plus que culturels. Ils sont les signes vitaux d'une dimension spirituelle et religieuse qu'il est difficile de cerner et même d'expliquer.

2. Le rôle des lois

Ce qui cimente une société, c'est le respect du droit ou de la justice. Le chef de la cité en reste toujours le gardien. Les lois sont faites pour tout le monde. Si, à chaque moment, on doit s'adresser aux tribunaux pour savoir si la loi dit bien ce qu'on y lit, il y a là un sérieux problème. Ou bien, les lois sont mal écrites et on doit les rédiger à nouveau et avec plus de clarté, ou bien on se soumet aux lois déjà en application, parce que tout le

monde lit la même chose et surtout comprend la même chose. Si chaque citoyen cherche, par tous les moyens, à tiquer sur les lois, à les interpréter à sa façon, la graine d'anarchie commence à lever. Si la majorité accepte une telle situation, on se prépare une joyeuse tempête.

Les Anciens disaient dans leur langue maternelle : «*Ubi societas, ibi lex*». Traduction simultanée dans la langue de Molière : où il y a société, il y a loi, comme il y a trompe où il y a éléphant. Se constituer en société, c'est se donner des lois, des règlements et s'engager à les respecter. «*Personne n'est au-dessus des lois*», dit l'adage populaire. Celui qui contrevient aux lois choque celui qui s'efforce de les respecter. Surtout si l'infraction vient de celui qui les a promulguées ou d'un quidam qui arrive dans le patelin et qui, par des gestes disgracieux, provoque ou défie la loi respectée par l'ensemble du groupe.

Le gros bon sens, jusqu'ici, prévalait au sujet de l'exercice du droit de vote au Canada et au Québec. Tout naturellement, le citoyen de ce pays et de cette province, sans qu'on lui ait fait une recommandation particulière, exerçait ce droit, en respectant les us et coutumes établis dans ce pays. Le scrutateur n'avait pas à chercher qui était son vis-à-vis. Il était devant lui, visage découvert, pièces d'identité en mains. Aucune contestation possible.

Quelqu'un est venu, sans trop prévenir, dire que ce que nous faisons n'était pas conforme à leurs us et coutumes. Et que notre façon de faire, à visage découvert, ne convenait pas à leurs façons de fonctionner dans leur pays d'origine. La rage au cœur, le peuple s'est tu. En attendant que le législateur révise la loi ou fasse respecter celle qui est déjà là. Le geste avait quelque chose de méprisant. De provocateur. D'arrogant même. Pas étonnant que certains propos, parfois malhabilement formulés, soient venus jeter un pavé dans la marre. Les sociétés craquent le jour où les lois sont bafouées et lorsque les politiciens ont peur de prendre toutes les responsabilités que les citoyens leur ont confiées.

Quelqu'un d'autre est venu, sans trop prévenir, l'air juvénile, pour nous dire qu'un couteau était un symbole religieux dans sa tradition religieuse, qu'il pouvait le porter perpétuellement et que lui enlever ce droit, c'était, de notre part, une forme de discrimination. La rage au cœur, le peuple s'est tu de nouveau. Mais la patience a ses limites. On propose de faire disparaître les symboles religieux de nos traditions ancestrales et on permet l'introduction de nouveaux symboles religieux, potentiellement dangereux, qui n'est pas là pour rallier la majorité. D'une part, on remise le Christ en croix; d'autre part, on accepte la femme voilée.

Pas étonnant que la langue populaire formule en des mots simples, une réaction bien normale et légitime : on se sent de moins en moins chez nous. Celui qui est venu d'ailleurs ne s'intègre plus : il s'impose. Celui qui est venu d'ailleurs ne s'assimile plus : il assimile.

Félix Leclerc a parlé de l'alouette en colère pour dire que quelqu'un volait son territoire. Il a parlé de son fils qui se sent humilié, dépossédé. Locataire en son propre pays. Parfois, il est à se demander si le locataire n'a pas été mis dehors tout simplement de sa propre maison et qu'il attend, sur le perron de son propre logis, d'être déporté par les événements. On a eu la révolution tranquille et on s'est bien assis dessus. Dans le confort et l'indifférence. D'autres sont en train d'en faire une toute autre à notre insu, et on sent en soi monter la colère. Et avec raison. On peut bien s'arranger, mais pas à n'importe quel prix!

3. Quelle voie?

Nos pères, s'ils se levaient, ne reconnaîtraient plus le Québec qu'ils ont bâti. Ils devraient s'adapter à cette nouvelle conjoncture que les Québécois de souche ont eux-mêmes créée : dénatalité, avortements démesurés, immigration massive, etc. Un peuple qui tue aussi massivement ses enfants avant qu'ils naissent méritent-ils de vivre? De survivre? Depuis vingt-cinq ans, plus de 800,000 enfants n'ont pu naître parce que quelqu'un leur en a refusé le droit.

Les faits sont devant nous. L'arrivée massive des émigrants invite tous et chacun à se demander comment arriver à vivre ensemble dans l'harmonie. Il faut trouver une voie. Il faut trouver «LA» voie. Il me semble qu'il n'en existe qu'une seule. Chacun doit s'y engager, avec lucidité, compréhension mutuelle, accueil de l'autre sans passer par la négation de son être personnel et collectif.

Certains utilisent l'expression «accommodements raisonnables». Je n'ose m'embarquer dans ce vocabulaire qui chatouille bien des susceptibilités. J'utiliserais plutôt le mot «laïcité» qui ne doit en aucune manière être confondu avec l'«athéisme» théorique ou pratique ou «rejet de toutes dimensions religieuses» dans l'espace vital de l'être humain. La laïcité bien comprise peut devenir source d'une mutuelle compréhension, d'acception généreuse de l'autre. La laïcité bien comprise n'oppose pas l'espace publique civile avec l'espace privée et public du religieux. Elle ne fait que délimiter les territoires d'influence.

La laïcité est la séparation de l'Église et de l'État et la neutralité de l'État à l'égard des religions. En ce sens, l'État ne doit jamais être inféodée à une doctrine religieuse. L'État s'engageant à les traiter toutes sur un pied d'égalité. Ce qui implique qu'elle ne porte jamais de jugement de valeur sur leur doctrine. Elle n'entretient aucune hostilité envers la dimension religieuse et elle l'accueille avec respect. C'est ainsi que l'on comprend la laïcité en France et en Turquie, deux pays que j'ai largement visités. Le pays le plus laïc de l'Asie (la Turquie) permet à ses imans de réveiller les touristes qui dorment dans leurs hôtels, à cinq heures du matin. J'ai dû m'en accommoder lorsque je dormais à l'ombre de la basilique Aya Sophia. Parce que je vivais en un pays musulman. Faut-il que ceux-ci, qui habitent présentement dans mon pays, déversent les versants du Coran, pendant que j'accomplis mon devoir conjugal, lors d'une matinée prolongée et bien méritée? Je ne le

crois pas. Ce qui était permis dans leur pays ne peut pas nécessairement l'être ici. En venant partager nos vies, ils doivent le comprendre ou retourner sous leurs minarets.

La laïcité est donc l'autonomie de l'État face aux Églises et *vice versa*. L'État poursuit sa fin qui est la recherche du bien commun et les Églises poursuivent leurs fins propres, qui est la sanctification de leurs ouailles. L'État n'a pas à intervenir dans le fonctionnement et l'organisation des Églises et les Églises doivent s'engager à ne pas s'ingérer dans les affaires de l'État. A moins que les sujets touchés se chevauchent, comme les questions d'ordre moral.

La laïcité ne s'applique pas partout de la même manière sur la planète. On peut s'inspirer de ce qui se fait ailleurs (France, Turquie, différents pays européens et en Amérique du Nord), et essayer de créer quelque chose d'original, qui tient compte à la fois de nos particularités historiques, notre identité nationale, et un certain lien social, qu'au cours des années, nous avons tissé ensemble.

Qu'on le veuille ou non, nos racines plongent dans la tradition judéo-chrétienne. Inutile de le nier ou de falsifier les faits pour le contredire. Ce peuple est de langue française et de religion catholique de rite romain. Le drapeau du Québec a sa croix blanche encadrée, aux quatre coins, par des fleurs de lys. Les racines des peuples qui arrivent en terre québécoise sont issus de d'autres terreaux : ils s'abreuvent à certaines philosophies orientales, au monothéisme musulman d'Allah, à la philosophie du Bouddha, etc. Faut-il, pour accommoder ce flux incessant de nouveaux arrivants qui apportent leurs cultures religieuses, faire table rase de nos traditions, de nos coutumes, de notre religion pour permettre à tout ce beau monde de prendre toute la place disponible?

J'ai eu l'opportunité de vivre plus de trois ans hors du Québec, entre 1965 et 1969. Particulièrement dans la Polynésie française et en Australie. Durant les sept dernières années, j'ai roulé plus de 60,000 kilomètres en Europe de l'Ouest et dans l'ancienne Europe de l'Est. Des accommodements, j'en ai vécus de Londres à Istanbul. De Chefchaouen (Maroc) à Czestochowa (Pologne). A Istanbul, j'ai dû enlever mes chaussures en entrant dans la Mosquée bleue, en priant Allah de les retrouver à la sortie. Prière exaucée!

Les Québécois sont-ils plus accommodants que les nouveaux arrivants? Un premier exemple. Les églises catholiques du Québec sont bien plus accommodantes que les mosquées musulmanes. Elles acceptent tout le monde dans l'enceinte des lieux saints. Elles ne font pas passer un test de catholicisme avant d'y entrer. À Istanbul, et ailleurs en Turquie, comme au Maroc d'ailleurs, j'ai essayé d'entrer dans une mosquée à l'heure de la prière. Peine perdue. On n'entre pas prier avec un musulman dans son temple saint si on n'est pas musulman. Ici, on accueille même les athées dans les églises catholiques. Sans leur faire enlever leurs chaussures. N'y aurait-il pas lieu pour les musulmans de faire un petit bout de chemin vers la majorité catholique et de leur permettre d'aller voir ce qui se passe et se dit durant leurs offices religieux?

Autre exemple. Sur le territoire du Québec, il y a des écoles privées musulmanes, des écoles privées juives et sans doute d'autres que je ne connais pas. Pourquoi ne pas permettre que des écoles privées catholiques ou protestantes s'implantent sur le territoire du Québec, pour les parents catholiques ou protestants qui le désirent? Les deux premiers types d'écoles privées sont déjà subventionnées par l'État? Pourquoi ne pas permettre aux parents de d'autres confessions qui le souhaitent d'avoir leurs propres écoles, s'ils sont prêts à en payer le prix? Voilà un accommodement qui détendrait l'élastique et faciliterait une meilleure compréhension entre tous les groupes?

En Australie, où j'ai enseigné en 1968, l'État est laïc. Il y a le système scolaire public. Il y a le système scolaire privé. Ce dernier est confessionnel et accepté par les autorités gouvernementales. Est-ce trop demandé à l'État laïc du Québec d'imiter le pays des kangourous? Là-bas, le même enseignement est donné à tous, dans le privé comme dans le public. Les parents catholiques acceptent le régime pédagogique public, mais optent pour un enseignement religieux qui respecte leurs croyances. Ils paient pour maintenir le système public et ajoute une charge financière supplémentaire pour la construction et le financement de leurs propres écoles confessionnelles. Le régime d'option existe ailleurs. Et ça fonctionne ! Pourquoi pas ici?

4. La religion à l'école?

La version préliminaire du *Projet de programme en éthique et culture religieuse* (primaire et secondaire) laisse déjà plus d'un lecteur perplexe. Le temps étant limité, je me limiterai à quelques remarques.

- Comme ce nouveau programme doit être mis en application à l'automne 2008, qui enseignera ce nouveau programme et qui formera les maîtres pour l'enseigner?
- Les notions abordées me semblent tellement nombreuses qu'un adulte, même intellectuellement bien formé, ne pourrait toutes les assimiler.
- Le programme du niveau secondaire dépasse la capacité d'absorption d'un élève normal. L'existentialisme, le marxisme, sont des notions philosophiques qu'aucun élève du niveau secondaire ne peut arriver à saisir en profondeur.
- Les thèmes soulevés dans le nouveau cours s'entrecroisent avec les programmes de philosophie du niveau collégial.
- La complexité des concepts et des pratiques reliés à plusieurs religions ne peut donner une connaissance juste et éclairée d'une religion particulière. L'éparpillement et la superficialité conduiront les étudiants à rejeter cette approche trop générale du phénomène religieux.

- Devant l'impossibilité de couvrir un champ aussi vaste et devant le désintéressement éventuel des jeunes en regard de la question religieuse, il est à prévoir, qu'au bout de quelques années d'exercice d'un tel régime, le Ministère de l'Éducation mettra fin à ce programme et rayera de la plage horaire des écoles du Québec, les périodes consacrées à une réflexion sur les grandes religions.
- Conclusion : il vaudrait mieux à l'école se taire complètement sur le phénomène religieux, plutôt que de prendre une voie qui conduira les jeunes à ne plus vouloir en entendre parler.

Maintenant, faut-il enseigner une religion particulière à l'école? Faut-il maintenir un discours religieux à l'intérieur des murs d'un établissement scolaire. Tout un débat. L'école étant le lieu de l'esprit, et la dimension religieuse se posant à l'esprit humain dès le plus jeune âge - les spécialistes disent que l'enfant de neuf ans pose déjà les grandes questions métaphysiques - pourquoi empêcherait-on l'enfant, l'adolescent, le jeune homme et la jeune fille, de pénétrer ce monde fascinant qu'est celui du monde religieux?

Doit-on inscrire ce type d'enseignement à l'horaire régulier ou pas? La discussion est toujours ouverte et plusieurs possibilités s'ouvrent devant nous. L'important, c'est que ces questions ne soient pas occultées du champ intellectuel de la personne humaine. Et qu'en êtres intelligents que nous sommes tous, on trouve le moyen de répondre intelligemment aux interrogations que les jeunes se posent dans le domaine religieux comme dans tous les autres domaines.

Présentement, la France tente de passer d'une laïcité d'ignorance à une laïcité de compréhension. Elle propose au moins de revenir à l'enseignement du fait religieux dans le cursus scolaire. Pourquoi? Les autorités du Ministère de l'enseignement viennent de se rendre compte, par exemple, qu'en visitant les hauts lieux de l'art sacré et les grands musées du pays, les jeunes sont incapables de saisir et de comprendre ce qu'ils voient. Les tableaux de Rubens, de Botticelli, les peintures et les sculptures de Michel-Ange sèment l'indifférence chez les jeunes observateurs. Celui qui n'a pas reçu un cours de Bible - catholique ou protestant - est incapable de comprendre le statuaire qui encercle l'intérieur de la cathédrale de Chartres. Qui ne sait rien des grands personnages bibliques ne peut saisir les beautés des peintures de la Renaissance, la splendeur de la Chapelle Sixtine. Le visiteur de la basilique de Saint-Pierre-aux-liens de Rome est incapable de comprendre pourquoi le Moïse de Michel Ange tient dans ses mains des tablettes, s'il ne sait pas que c'est lui qui a reçu de Yahvé les dix commandements au Sinaï?

Les jeunes du Québec commencent à imiter leurs cousins français ignares de leur culture judéo-chrétienne. Ils entrent dans une église catholique et demandent naïvement au maître de classe à quoi sert la petite cabane (tabernacle) qui est au fond de l'édifice religieux. Si le maître n'est pas plus ignare que ses étudiants, il répondra sans doute qu'il s'agit d'un tabernacle. L'enfant rétorquera souvent qu'il pensait que c'était le sacre utilisé par son père ou sa mère.

Encore, pourquoi y a-t-il un homme pendu à une croix au fond de la pièce? Pourquoi y a-t-il des vitres teintées de différentes couleurs, avec des personnages qui ont une «coupole» (auréole) sur la tête? Étonnant, n'est-ce pas? L'évidence grève les yeux : au Québec l'ignorance fait des progrès et on passe aux bulletins chiffrés pour la mesurer !

Ensemble, il faut s'asseoir et trouver une solution. La trouvaille du cours *Éthique et culture religieuse* ne peut, selon moi, répondre en profondeur, au questionnement religieux d'un individu. On lieu de jeter de la lumière, ce cours sèmera davantage de confusion dans les esprits. C'est pourquoi, on doit bannir ce type d'enseignement de nos écoles.

Si l'on est incapable d'aménager des cours à option donnés ou pas dans l'horaire régulier, il faut sortir carrément toutes formes d'enseignement religieux de l'école et le confier aux différentes confessions religieuses, hors de l'école. Si on le maintient à l'école, - ce qui peut se faire hors de la grille horaire régulière - les différentes confessions doivent s'assurer que les maîtres qui le font ont reçu une formation suffisante pour l'enseigner et que les autorités religieuses concernées aient droit de regard sur l'engagement du personnel.

Messieurs, les Québécois doivent retrouver le suc de leurs racines. Ils ont, collectivement, peint le plus beau des paysages, au cours de leur histoire mouvementée et inachevée. Ils ne doivent pas accepter que d'autres, venus d'ailleurs, viennent débâter ce qu'ils ont si difficilement construit. On peut ajouter des éléments nouveaux au tableau qui pend au mur de notre histoire commune. Pas au point de dire qu'il n'est plus le miroir de ce nous sommes.

Messieurs les commissaires, je dois vous dire en terminant, et cela en toute sincérité, que je retrouve très bien mes couleurs d'antan et d'aujourd'hui, dans les mots de la chanson du poète chansonnier Claude Gauthier, LE VOYAGE. Parce que je ne veux pas oublier ce que je suis, et ce que l'histoire des miens m'a légué comme héritage, je suis prêt à parler franchement de mes appartenances pour faire, avec les nouveaux arrivants, le plus beau des voyages. Ceux qui sont venus d'ailleurs doivent respecter le sillon tracé du grand navire sur lequel on vogue depuis plus de 400 ans. Ils peuvent y monter. Sans saborder tout l'équipage.

J'ai refait le plus beau voyage
De mon enfance à aujourd'hui
Sans un adieu, sans un bagage,
Sans un regret ou nostalgie

J'ai revu mes appartenances,
Mes trente-trois ans et la vie
Et c'est de toutes mes partances
Le plus heureux flash de ma vie!

Je suis de lacs et de rivières
Je suis de gibier, de poissons
Je suis de roches et de poussières
Je ne suis pas des grandes moissons
Je suis de sucre et d'eau d'érable
De Pater Noster, de Credo

Je suis de dix enfants à table
Je suis de janvier sous zéro

Je suis d'Amérique et de France
Je suis de chômage et d'exil
Je suis d'octobre et d'espérance
Je suis une race en péril
Je suis prévu pour l'an deux mille (et un peu plus maintenant)
Je suis notre libération
Comme des millions de gens fragiles
À des promesses d'élection
Je suis l'énergie qui s'empile
D'Ungava à Manicouagan

Je suis Québec mort ou vivant!

Mes chers amis, j'ai choisi de vivre libre sur mon navire. De vivre debout.

Cela n'exclut pas l'autre. Cela l'inclut, il va sans dire, mais sans qu'il me bouscule et m'écrase! MERCI !

